

Le Gardeur le 27 février 2003-02-26

Lachenaie

6212-03-0C6

Mme Ginette Giasson  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Télécopieur(418) 643-9474

Louis Kirouac domicilié au

Repentigny(Le Gardeur)

Je souhaite exprimer mon profond désaccord à la demande d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie.

Le Manoir des Seigneurs est un organisme incorporé qui a comme mission à des fins purement charitables, et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, d'opérer et d'administrer un projet d'habitation dans l'intention, d'offrir la location de logement de bonne qualité, et à moindre coût à des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie, à faibles ou modestes revenus et favoriser la prise en charge des personnes âgées en créant un lieu d'implication privilégié. Nous avons comme projet d'aménager un immeuble d'une capacité de 90 logements.

Notre inquiétude en est une concernant la qualité de l'air. Les odeurs nauséabondes provenant du site d'enfouissement de Lachenaie, tel les sulfures d'hydrogène (œufs pourris) sont des irritants autant au niveau physique que psychologique. L'on ne peut que s'inquiéter si l'on considère que les personnes âgées, font partie des personnes à risques en ce qui a trait aux maladies respiratoires.

Le site déterminé pour notre projet, est situé à environ deux kilomètres à vol de goéland du site d'enfouissement de Lachenaie, orienté E.N.E. environ 40% des vents se dirigeront vers notre secteur.

L'on constate que les différentes études faites sur les BIO-GAZ confirment les différents gaz émanant des sites (méthane, dioxyde de carbone, azote, hydrogène, éthane, méthane, sulfure d'hydrogène à l'état naturel.) Actuellement le règlement sur les déchets solides n'oblige pas systématiquement le contrôle de ces différents BIO-GAZ. De plus dans les cas où ceux-ci sont brûlés pour servir d'énergie, il se produit des gaz tout aussi nocifs, sinon cancérigènes, que ceux utilisés comme combustible.

Les études effectuées près de l'ancien site d'enfouissement de l'ancien complexe environnemental Saint-Michel (Montréal) ont démontrées que lorsqu'il était opérationnel, il a

été constaté que dans un rayon de 1,25 km. Autour du site le taux de maladies respiratoires était plus élevé qu'ailleurs.

Nous recommandons à ce que des études plus sérieuses soient faites afin de minimiser tous les impacts, sur la santé publique des personnes résidants autour de ces sites. Nous nous questionnons, sur la façon de procéder sur ce projet d'agrandissement. Nous constatons qu'aucun effort n'a été fait tant du côté du gouvernement que de celui de l'exploitant depuis 1995 pour trouver un autre site, si l'on considère qu'il s'agit maintenant d'une zone résidentielle.

Notre secteur est déjà soumis à toutes sortes de pollution de l'air.

- pétrochimie de l'est de Montréal, et Varennes
- usine d'épuration des eaux de Montréal
- S.N.C. Lavallin
- augmentation du trafic (échangeur 40-640)

Loin du SYNDROME DU PAS DANS MA COUR nous pensons que depuis 1968 nous avons fait notre part, dans la gestion des déchets des autres, nous sommes prêt à laisser notre place. Notre cour est pleine.

Nous demandons à ce que ce site soit fermé de façon définitive du site actuel, avec obligation d'en faire une surveillance accrue.